



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 23 mai à dix heures, le conseil municipal de SAINT JEAN DES OLLIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme QUEINNEC Catherine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18 mai 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11 – Présents : 6 - Votants : 11

Présents : CHAMPEIX Sébastien, COURTOT Paul, JONCOUX Karine, LE POSTEC Valérie, PLEYBER Philippe et POINTUD Serge

Procurations : ARCHER Laurent à PLEYBER Philippe, COQUIN Ronan à LE POSTEC Valérie, GAILLARD Véronique à COURTOT Paul, GUILLEMETTE Dominique à CHAMPEIX Sébastien et SERRA Evelyne à POINTUD Serge

Secrétaire de séance : PLEYBER Philippe

ORDRE DU JOUR :

- Election du Maire – Détermination du nombre d'adjoints – Election des Adjoints

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est ouverte sous la présidence de QUEINNEC Catherine, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM ARCHER Laurent, CHAMPEIX Sébastien, COQUIN Ronan, COURTOT Paul, GAILLARD Véronique, GUILLEMETTE Dominique, JONCOUX Karine, LE POSTEC Valérie, PLEYBER Philippe, POINTUD Serge et SERRA Evelyne dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Vu les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de covid-19, Mme QUEINNEC Catherine propose que cette séance se tienne à huis clos. La décision est votée sans débat à la majorité absolue des conseillers présents ou représentés (selon l'article L.2121-18 du CGCT).

Mr POINTUD Serge, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Election du Maire

Election à bulletin secret

Mme JONCOUX Karine est élue Maire à l'unanimité

Mme JONCOUX prend la présidence.

Election des Adjoints

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à déterminer le nombre d'adjoints à élire dans la limite de trois.

Après en avoir délibéré, il est décidé d'élire trois adjoints.

Il est procédé ensuite, ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mme JONCOUX Karine élue Maire, à l'élection des Adjoints.

Premier Adjoint

Mr COURTOT Paul est élu 1^{er} Adjoint à l'unanimité.

Deuxième Adjoint

Mr POINTUD Serge est élu 2nd Adjoint à l'unanimité.

Troisième Adjoint

Mme LE POSTEC Valérie est élue 3^{ème} Adjointe à l'unanimité.

-Nomination de délégués du S.I.V.U.

Madame la Maire porte connaissance à l'assemblée que suite au renouvellement des Conseils Municipaux, il y a lieu de désigner des délégués auprès des divers organismes, dont le S.I.V.U. (gestion du RPI Brousse – St Jean des Ollières – Sugères).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité désigne :

◇ S.I.V.U. : Karine JONCOUX, titulaire
Serge POINTUD, titulaire
Dominique GUILLEMETTE, titulaire
Paul COURTOT, suppléant

La séance est levée à 10 h 31

Pour affichage, le 25 mai 2020

**Karine JONCOUX,
Maire**

